selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Avoda PRO Seed Treatment

Autres moyens d'identification

Code du produit 50003104

Numéro d'enregistrement

de produit

PCP #35594

<u>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Fongicide

Traitement des semences

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

<u>Détails concernant le fabricant ou le fournisseur</u>

<u>Fabricant</u> FMC Corporation

2929 WALNUT ST

PHILADELPHIA PA 19104

USA

Web: https://ag.fmc.com/ca/en

SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou

d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.) 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Irritation occulaire : Catégorie 2A

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : AVERTISSEMENT

Déclarations sur les risques : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Déclarations sur la sécurité : P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Tebuconazole	Tebuconazole	107534-96-3	0.29
3H-1,2,4-Triazole-3- thione, 2-[2-(1- chlorocyclopropyl)-3- (2-chlorophenyl)-2- hydroxypropyl]-1,2- dihydro-	Prothioconazole	178928-70-6	1.47
methyl N-(2,6- dimethylphenyl)-N- (methoxyacetyl)-DL- alaninate	methyl N-(2,6-dimethylphenyl)-N-(methoxyace-tyl)-DL-alaninate		0.59
Amines, tallow alkyl, ethoxylated	Amines, tallow alkyl, ethoxy-lated	61791-26-2	5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou

appelez une ambulance.

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Retirez les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

iste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Maintenir les voies respiratoires dégagées.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Aucun symptôme connu ou prévu. Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif par inhalation.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Protection pour les secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins

Un traitement symptomatique et de soutien adapté à l'état du

patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à

haute pression.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- :

gereux

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou

toxiques.

Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de carbone Cyanure d'hydrogène Chlorure d'hydrogène Acide sulfurique Composés chlorés

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire

l'accès au personnel non autorisé.

Seules les personnes qualifiées munies des équipements de

protection adéquats peuvent intervenir.

Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

D'autres informations sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

En cas d'exposition aux brouillards, pulvérisations ou aux aérosols, porter un appareil de protection respiratoire indivi-

duelle et des vêtements de protection appropriés.

Protection des mains

Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spé-

cifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de

protection.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un masque et des vêtements de protection en cas de

problèmes lors du traitement.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec

son mode d'emploi détaillé.

S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches

de sécurité soient situés près de la zone de travail. Porter un équipement de protection adéquat.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide

Couleur : rouge

Odeur : caractéristique

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 7.20 - 8.80 (23 °C)

Concentration: 100 %

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : > 93.4 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1.04 g/cm3 (20 °C)

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : dispersable

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Éviter les températures extrêmes Éviter la formation d'aérosols.

Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2.6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Remarques: La plus haute concentration possible.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 5,000 mg/kg

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-

1,2-dihydro-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6,200 mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.99 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Évaluation: Ce composant/mélange est faiblement toxique

après un seul contact avec la peau.

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1,436.7 mg/kg

DL50 (Rat, femelle): 1,315.7 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 1,260 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Lapin

Évaluation : N'est pas classé comme irritant Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

sensibles.

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-

1,2-dihydro-:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Résultat : Corrosif(ve) après 4 h d'exposition ou moins

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux Évaluation : Irritant pour les yeux.

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Cobaye

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système de test: Hépatocytes de rat

Résultat: équivoque

Type d'essai: étude in vitro sur les dommages et/ou la répara-

tion de l'ADN Résultat: négatif

Type d'essai: test de mutation génique

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test d'aberration chromosomique

Espèce: Rat Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Espèce : Souris, mâle

Durée d'exposition : 80 w

 Dose
 : 0, 10, 70, 500 mg/kg/d

 NOAEL
 : 10 mg/kg p.c./jour

 LOAEL
 : 70 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancéri-

gène.

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Espèce: Rat

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 9.7 mg/kg p.c./jour Toxicité pour le développement: NOAEL: 20 mg/kg p.c./jour

Toxicité pour la reproduction

- Évaluation

Le poids des données ne supporte pas la classification

comme toxique pour la reproduction

Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supé-

rieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Toxicité pour la reproduction : Le poids des données ne supporte pas la classification

- Évaluation comme toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Espèce : Rat
NOAEL : 50 mg/kg
LOAEL : 750 mg/kg
Durée d'exposition : 53 w

Dose : 5, 50, 750 mg/kg Organes cibles : Foie, Reins, Vessie

Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

Tebuconazole:

Remarques : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -Date de révision:

09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025 1.0

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1.83 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.3 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2.18

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Skeletonema costatum (Diatomée)): 0.046 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.308 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.56 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes :

terrestres

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,000 mg/kg

NOEC (Anas platyrhynchos (canard mallard)): 78 mg/kg

Durée d'exposition: 21 d

(Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/abeille

Remarques: Contact

(Apis mellifera (abeilles)): > 71 µg/abeille

Remarques: Oral(e)

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Toxicité pour les poissons CL50 (Poissons): 0.18 - 0.99 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Daphnia (Daphnie)): 0.47 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025 1.0

Toxicité pour les CE50 (algues): 0.008 mg/l algues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 24 h

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-

1,2-dihydro-:

Biodégradabilité Résultat: Difficilement biodégradable.

Amines, tallow alkyl, ethoxylated:

Biodégradabilité Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Tebuconazole:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 3.7 (20 °C)

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-1,2-dihydro-:

Bioaccumulation Coefficient de bioconcentration (BCF): 19

Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 3.82 (20 °C)

pH: 7

Mobilité dans le sol

Composants:

3H-1,2,4-Triazole-3-thione, 2-[2-(1-chlorocyclopropyl)-3-(2-chlorophenyl)-2-hydroxypropyl]-

1,2-dihydro-:

Répartition entre les compar- :

Koc: 1765 ml/g, log Koc: 3.24

timents environnementaux

Remarques: Faible mobilité dans le sol

Stabilité dans le sol

Autres effets néfastes

Produit:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Information écologique sup-

plémentaire

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Composants:

Tebuconazole:

Information écologique sup-

plémentaire

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.

Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Prothioconazole)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082

Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Prothioconazole)

Classe : 9 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de conditionne : 964

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne : 964

ment (avion de ligne)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

Code IMDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Prothioconazole)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Ems Code

EmS Code : F-A, S-F Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Prothioconazole)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171

Polluant marin : oui(Prothioconazole)

Remarques : Afficher la marque « dangereux par inhalation » sur l'embal-

lage conformément au TMD 4.23.

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : Non en conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient des substances chimiques exemptées des

exigences de l'inventaire DSL de la LCPE. Il est réglementé

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

comme pesticide assujetti aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Lisez l'étiquette de la LPA, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI : Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI: Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

PMRA/PCPA Information

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:, Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

PRUDENCE

Provoque une irritation des yeux, Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements., Nocif s'il est absorbé par la peau., Nocif en cas d'inhalation, Evite respirar el polvo o la niebla del aerosol., Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes., Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser., Un contact cutané prolongé ou répété fréquemment peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

selon le Règlement sur les produits dangereux



Avoda PRO Seed Treatment

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 09/22/2025 50003104 Date de la première parution: 09/22/2025

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2025 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique